

## **Mandat pratique**

---

### **Créer des ordres de paiement**

---

Compétence opérationnelle c5: Superviser et contrôler des opérations financières

#### **Situation initiale**

---

Même si tu n'as pas le droit de valider toi-même des paiements, tu peux aider tes supérieur(e)s en créant des ordres de paiement.

Ce mandat pratique te donne la possibilité, dans un premier temps, d'établir des ordres de paiement en collaboration avec un(e) supérieur(e). Tu gagneras ainsi en assurance et pourras, dans un deuxième temps, créer des ordres de paiement de manière autonome. Qu'est-ce que tu attends? C'est parti!

#### **Mission**

---

---

Sous-tâche 1: Conviens d'un rendez-vous avec ton ou ta supérieur(e) afin de pouvoir créer ensemble des ordres de paiement.

---

Sous-tâche 2: Créé trois à cinq ordres de paiement sous la direction de ton ou ta supérieur(e).

---

Sous-tâche 3: Prépare une check-list qui indique exactement la procédure à suivre pour créer des ordres de paiement. Discute de la check-list avec ton ou ta supérieur(e) et fais des modifications si nécessaire.

---

Sous-tâche 4: Créé ensuite de manière autonome trois à cinq ordres de paiement.

---

Sous-tâche 5: Documente et analyse tes résultats dans ton dossier de formation.

#### **Conseils pour la solution**

---

La création d'ordres de paiement se déroule différemment selon les entreprises. Il est également possible de créer différentes sortes d'ordres de paiement. La check-list que tu as créée t'aidera à procéder correctement.

#### **Organisation**

---

Exécute ton mandat pratique dans le cadre de ton travail quotidien à partir d'un cas concret ou d'une situation rencontrée dans la pratique.

Selon le travail à effectuer, il te faudra entre 30 et 90 minutes pour documenter ta démarche.